

Dans la presse française : le Léman : une langueur mortelle

Autor(en): **Ambroise-Rendu, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **48 (1975)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Léman: une langueur mortelle

30

Outre ses rivages marins, l'Hexagone compte par milliers de kilomètres des littoraux moins connus et moins courus: ceux des lacs naturels, des étangs et des retenues artificielles qui constellent le territoire. Certains sont grands comme un mouchoir de poche, d'autres, par leur dimension, sont de véritables mers intérieures. Réservoirs à poissons, accumulateurs d'énergie, régulateurs des cours d'eau, distributeurs d'irrigations, ces plans d'eau sont aussi des gisements touristiques sans doute mal exploités. Ils sont pourtant déjà menacés. D'abord par la dégradation de leurs eaux, car, comme nos rivières, ils servent trop souvent de dépotoirs. Ensuite par l'urbanisation de leurs rives. Les pouvoirs publics en ont pris conscience. Ainsi le conservatoire du littoral, créé par une loi récente, étendra son action aux «rivages lacustres». A tout le moins à ceux des vingt et un plans d'eau de plus de 1000 hectares que compte la France. Il pourra acheter des terrains sur leurs rivages, mettant ces «créniaux» à l'abri de la spéculation et à la disposition des citoyens.

Chaque soir au crépuscule, un million et demi de Suisses et de Français s'extasient devant un moribond: le Léman. Le plus majestueux et l'un des plus vastes lacs d'Europe occidentale est atteint d'eutrophie. C'est le nom charmant que les hydrobiologistes, ces médecins des eaux, ont donné à une maladie des lacs qui tient à la fois de l'indigestion et de l'asphyxie. Causée par la pollution, c'est une maladie lente, mais mortelle.

Les mânes des premiers métaux du néolithique, qui, mille ans avant notre ère, avaient planté leurs villages lacustres sur ces rives, doivent s'indigner. Au panthéon des poètes, celles de Jean-Jacques Rousseau, qui parlait du «cristal azuré du lac»; de Lamartine, qui vécut l'exil des Cent-Jours chez un modeste pêcheur; de Byron et d'Anna de Noailles, doivent pleurer aussi. Toutes les célébrités de ce siècle, dont les demeures festonnent les hauteurs de Montreux, et les touristes anonymes qui par centaines de mille fréquentent ces berges, devraient à leur tour s'alarmer. Leur bonheur est à présent mesuré. Pourtant, ils ne bronchent guère. Les 58 000 hectares du Léman paraissent d'un bleu éternel dans leur écrin de montagnes. Et qu'ils sont rassurants ces paquebots à roues, dont les silhouettes blanches et délicieusement «rétro» filent toujours d'une rive à l'autre.

Les seuls qui ne s'y trompent pas sont les pêcheurs professionnels. Ils sont encore deux cents, Suisses et Français, dont les barques plates ramènent chaque

jour perches, truites, gardons et féras, délicates spécialités du Léman. Apparemment, pour eux, tout va bien. En deux décennies, leurs prises ont doublé, passant de 600 à 1200 tonnes l'an. Les nouveaux filets de nylon, immenses et ultralégers, y sont pour quelque chose. Mais aussi la «productivité» du lac. Jamais le poisson n'y a été aussi abondant. Mais justement, c'est peut-être le mieux de la fin.

Des échantillons à toutes profondeurs

Pour comprendre, il faut aller sur le lac avec les scientifiques du centre d'hydrobiologie lacustre de Thonon. Ils sont trente-cinq, dotés de laboratoires tout neufs, d'une flottille et d'un port privé. Chaque mois, en différents points, ils prélèvent des échantillons à toutes les profondeurs. Cette auscultation permanente, assurée depuis des années, leur permet de formuler un diagnostic et de suivre l'évolution du mal.

Par le Rhône, qui draine les montagnards, et les usines du Valais, par une multitude d'égouts qui crachent les effluents, traités ou non, de Thonon, d'Evian, de Montreux, de Vevey, de Lausanne, et bien d'autres localités, ainsi que de quatre-vingt-cinq usines, arrive dans le lac Léman une pollution équivalente à plus de deux millions d'habitants. Or les matières organiques, même lorsqu'elles sont transformées en nitrates et en phosphates par les stations d'épuration, font le bonheur des algues. Engraissées à gogo, celles-ci plombent les filets jusqu'à les faire couler; plantes aquatiques qui engluent les rochers et y pourrissent; algues bleues qui, curieusement, donnent au lac la teinte sinistre du sang.

Ces «pâturages» aquatiques sont le pain béni de toute une faune, et, finalement, des poissons. Ceux-ci pullulent. Mais jusqu'à quand? Car ces grouillements respirent et pompent l'oxygène dissous dans l'eau. La teneur du Léman, qui atteignait en 1958 de 6 à 8 milligrammes d'oxygène par litre, est tombée de moitié: 3 milligrammes par litre. Les truites et les ombles chevaliers, nobles poissons, cherchent leur souffle et vont disparaître. L'épinoche, immangeable mais moins exigeante en oxygène, restera-t-elle seule?

Et puis, dans cette eau «lourde», les bactéries sont à l'aise. «La situation bactérienne du lac se dégrade, dit M. Pierre Laurent, directeur du centre d'hydrobiologie de Thonon. Elle est médiocre partout, et maintenant à toutes profondeurs.» Conséquence: des baignades interdites ici et là. Et comme cinq cent mille citoyens suisses, faute de torrents, boivent l'eau du Léman, leurs usines de traitement doivent faire de

Pollution due aux hydrocarbures: une couche de mazout flotte à la surface de l'eau; la lumière y fait des irisations (photographié à Ouchy).



coûteuses acrobaties pour la désinfecter et lui enlever son odeur de moisi.

Mais voici pis encore, peut-être. Le Léman est menacé d'empoisonnement par le mercure. Comme la baie de Minamata, de sinistre mémoire. Les quelques centimètres de sédiments accumulés au cours de ce siècle au fond du lac en contiennent déjà 60 tonnes. Le lent travail des organismes vivants risque de transformer ce métal inoffensif en méthylmercure, un poison violent. Celui qui a tué une centaine de Japonais.

Deux fois la dose limite

Les poissons sont-ils atteints ? Ils le sont: de multiples analyses faites récemment en plusieurs laboratoires différents le prouvent sans conteste. Heureusement, pour les feras et les petites perches — les plus consommés — il n'y a aucun danger. Mais, dans les perches de grosse taille, comme dans les gardons et les lottes de belle dimension, on a décelé des doses de mercure qui dépassent jusqu'à deux fois les doses limites fixées par l'Organisation mondiale de la santé (0,5 microgramme par kilo). La Télévision romande a montré, il y a deux mois, à ses téléspectateurs un magnifique brochet qui contenait trois fois la dose maximale. Il était destiné à un restaurant !

D'où vient ce mercure ? D'un peu partout, et même de filons naturels. Mais surtout des industries. En 1973, un chercheur genevois évaluait leurs déversements à 4 ou 5 tonnes par an. Les accusés ont été nommés à la Télévision comme dans la Presse suisse: l'usine Ciba-Geigy, produisant de la soude, à Monthey, et l'usine Lonza, fabriquant des engrais, à Viège, toutes deux dans le Valais. L'une et l'autre reconnaissent les faits, non les chiffres. La première annonce 250 kilos de mercure par an, l'autre 70 kilos seulement, qui vont au Rhône, puis dans le Léman. A ce jour, aucune autorité n'a infirmé ou confirmé ces chiffres. On ne sait même pas si quelqu'un est allé vérifier.

Ce qui est effrayant dans cette affaire — découverte récemment — c'est son côté irréversible. Même si on stoppait demain tout rejet, il resterait 60 tonnes de mercure dans le Léman. Il faudra peut-être un siècle, soit pour le sceller sous d'autres sédiments, soit pour qu'il se libère et s'en aille vers la France par le Rhône.

«Ces déversements sont inconcevables», disent les scientifiques. «Ils sont inadmissibles et même scandaleux», ajoutent MM. Henri Monbaron et Antoine Lugin, présidents des pêcheurs professionnels, l'un sur

la rive suisse, l'autre sur la française. Tous deux ont lutté l'an dernier contre l'immersion d'un gazoduc dans le fond du Léman. Un tuyau de 80 kilomètres qui distribue le méthane hollandais aux villes suisses et qu'on a trouvé très commode de cacher sous les eaux. S'il crève, personne ne sait ce qui se passera. Alors, cette fois, pour les hommes qui vivent du lac la coupe est pleine.

Elle l'est d'autant plus que les Gouvernements français et suisse ont créé, en 1962, une «commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman contre la pollution». Cet organisme se réunit chaque année et il a formulé soixante recommandations. Mais il ne s'est doté d'un modeste secrétariat permanent que depuis trois ans, et les crédits de «recherche» qui devaient être dépensés entre 1971 et 1975 (4 millions de francs suisses) ne seront même pas épuisés. «La commission, dit-on à Lausanne, c'est l'ONU du Léman. Elle n'a aucun pouvoir. Les gouvernements font ce qu'ils veulent de ses recommandations.» Apparemment pas grand-chose.

La vérité, c'est qu'en dehors d'une poignée de scientifiques, de quelques défenseurs de la nature et des pêcheurs, personne ne se préoccupe vraiment du lac. Alors que tout le monde prétend en vivre. La rive helvétique, avec ses vingt-six mille chambres d'hôtels, est la seconde région touristique de Suisse. On y a tracé d'un bout à l'autre une des plus belles et des plus audacieuses autoroutes «en corniche» d'Europe. Paysagistes et pépiniéristes ont été mobilisés pour l'«inscrire dans le site» et en fleurir les abords. Sur le rivage baptisé la «Riviera suisse», on a multiplié les parcs, les baignades, les piscines, les restaurants panoramiques où l'on peut aborder directement en cabin-cruiser. Il y a près de dix mille embarcations de plaisance dans la seule région de Lausanne et l'on s'arrache les «anneaux» des ports qui se créent partout.

Seize paquebots attendrissants

Sur la rive française, plus populaire, on ne compte que trois mille chambres d'hôtels mais une foule de campings et de chambres d'hôtes. Thonon ne perd pas une occasion d'acheter des portions de rivage (*Le Monde* du 8 mars 1975) pour les ouvrir au public. Chaque municipalité y va de son projet de port de plaisance. Bref, Suisses et Français jouent à fond la carte du Léman, «cette mer intérieure».

Pour donner plus de vraisemblance à l'image et lui conserver son charme, les autorités suisses ont racheté la centenaire Compagnie générale de navigation et la rajeunissent à coups de subventions. Il faut

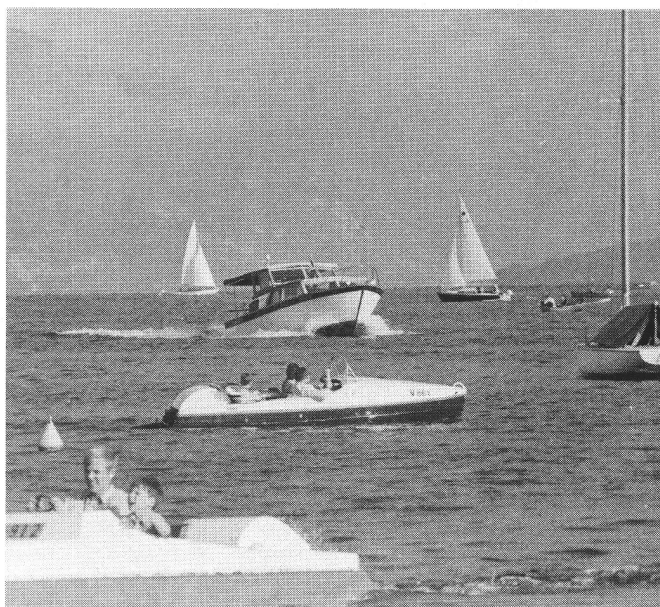
que ses seize paquebots attendrissants continuent à promener leur million et demi de touristes. On leur a donné un port tout neuf, des ateliers d'entretien, des diesels qui s'accommodent des vieilles roues à aube. On fait même construire de nouvelles unités sur le Danube, qu'on achemine par chemin de fer en pièces détachées. Et la population de Lausanne s'est cotisée pour sauver du ferrailleur l'«Helvétie», orgueil de la marine lémanique, datant des années folles.

«Mais à quoi servirait tout cela, demande le directeur de l'Office de tourisme de Lausanne, si on ne s'occupe pas du lac ?»

En effet, les remèdes sont connus. Arrêt des déversements toxiques, construction partout de stations d'épuration, équipement de celles qui existent de traitements tertiaires qui retiennent les nitrates et les phosphates. Même en agissant très vite il faudra presque une génération pour que le Léman retrouve sa limpidité. Onze années sont en effet nécessaires pour que l'immense réservoir renouvelle ses eaux.

«Raison de plus pour commencer tout de suite», disent les pêcheurs qui guettent avec l'impatience qu'on devine la quatorzième réunion de la «Commission du Léman», en octobre, à Paris.

Marc Ambroise-Rendu,
«Le Monde», 30 août 1975



En arrivera-t-on à risquer sa santé en pratiquant les plaisirs de la navigation lacustre ?

Les eaux du Léman deviendront-elles aussi dangereuses que dans la baie de Minamata, au Japon ?

